

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'une salle des fêtes avec l'aménagement d'un parking

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI LA MVS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. JULLIOT Marc Olivier - Gérant associé

RCS / SIRET

8 7 8 9 3 0 8 8 2 0 0 0 1 3

Forme juridique

SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 a) - Aires de stationnement ouvertes de 50 unités et plus	Le projet prévoit la création de 3 espaces de stationnement respectivement de - 71 places dont 6 PMR - 10 places dont 1 PMR - 78 places dont 1 PMR (sur l'emprise d'un ancien parking désaffecté)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à l'aménagement d'une friche urbaine correspondant à une ancienne auberge constituée d'une maison, d'une grange et d'une auberge avec un parking existant.

Le projet prévoit :

- la construction d'une salle des fêtes et d'un parking sur la partie libre à l'Est de la parcelle ;
- la démolition de la grange désaffectée ;
- la démolition et le repositionnement du transformateur sur la parcelle voisine avec le parking (parcelle cadastrale 280) ;
- la démolition des deux extensions tardives de l'auberge côté Est ;
- la démolition partielle d'un muret en pierre sur la limite séparative Nord-Ouest devant l'auberge ;
- la conservation d'un maximum de végétation (arbres et arbustes) présents en limite séparative tout autour du projet. Les arbres en cœur de parcelle, au droit de l'emprise de la salle des fêtes, seront remplacés par des arbres d'essences locales autour du projet et au sein des parkings paysagers.

4.2 Objectifs du projet

- réhabilitation d'une friche ;
- création d'une salle des fêtes pour accueillir des fêtes familiales (mariages, ...) ;
- aménagement des espaces de stationnement nécessaires ;
- traitement paysager du site ;

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux le projet comprend des opérations de démolition, de construction et d'aménagement des parkings (VRD) et des espaces verts :

- la démolition de bâtiments existants (grange désaffectée, transformateur, extensions de l'auberge) ;
- la construction d'une salle des fêtes d'une superficie totale d'environ 883 m² d'emprise au sol avec une capacité de 420 places assises ;
- l'aménagement de parkings paysagers et d'espaces verts.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site a vocation à accueillir des fêtes familiales dans un cadre verdoyant à l'écart des habitations.

Le parking est dimensionné pour répondre aux besoins de l'équipement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire valant permis de démolir

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du terrain :	8289 m ²
Emprise au sol des constructions :	1975 m ² dont 1092 m ² existants et conservés
Nombre de places de stationnement :	159 places dont une cinquantaine réaménagée

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue du moulin
67120 DUPPIGHEIM

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8 ° 5 3 ' 5 0 " 23 Lat. 7 ° 6 0 ' 2 9 " 31

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive (CARMEN), disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 des Milieux agricoles à Grand Hamster et à Crapaud vert, au Sud de la Bruche
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport d'Entzheim
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une campagne de délimitation de zone humide (flore et sol) a été réalisée le 1er décembre 2020 et a conclu à l'absence de zone humide. Le rapport est joint en annexe.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le ban communal de Duppigheim est concerné par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Bruche - Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig. Le terrain concerné par le projet se situe en dehors des zone inondable (planche n°8) Il a été approuvé le 28 novembre 2019.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement de la salle des fêtes induira une consommation d'eau potable domestique fournie par le réseau d'adduction d'eau communal.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une attention particulière a été portée sur le traitement végétal au droit de la limite avec l'espace public. Les stationnements s'insèrent entre les arbres existants et de nouveaux sujets seront plantés ainsi qu'un ensemble de haies champêtres le long des parkings au nord. De manière générale, l'espace libre sera largement planté d'essences variées et qualitatives et ne sera pas clôturé. Une « barrière végétale » grâce aux haies et plantations champêtres d'essences locales marquera la limite du site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de projet est partiellement inclus dans une Zone d'Accompagnement (ZA) en faveur du Hamster commun. Le projet prendra place sur des terrains déjà largement artificialisés et remblayés. Aucun terrier de hamster n'a été répertorié dans un rayon de 300 mètres autour du projet au cours des 5 dernières années. Des prospections spécifiques ne sont donc pas nécessaires (voir rapport joint en annexe).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prend place sur des terrains largement artificialisés et vise à requalifier une friche urbaine. Les parkings prendront largement place sur des espaces déjà dédiés au stationnement ou sur l'emprise de la grange démolie. La salle des fêtes prendra quant à elle place sur des terrains enrichis, et conduira à une artificialisation d'environ 883 m ² .
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité de la salle des fêtes induira un trafic lié de véhicules légers et de petits camions pour les approvisionnements lors de son occupation, principalement les WE.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit à l'écart des zones d'habitation et la salle des fêtes fera l'objet d'un traitement approprié pour limiter les nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Seul l'éclairage des parkings lors de l'utilisation de la salle conduira à des émissions lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents seront des eaux usées domestiques qui seront traitées par une installation d'assainissement autonome conforme à la réglementation.</p> <p>Les eaux pluviales seront collectées spécifiquement et rejetées avec un débit limité dans le cours d'eau "Altofer Breusch".</p> <p>Les ouvrages mis en place respecteront les prescriptions édictées par le SDEA.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets seront uniquement des ordures ménagères collectées dans le cadre du réseau de collecte local.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors du village à l'arrière de l'auberge existante en arrivant par le village et de ce fait peu visible. Le nouveau bâtiment de la salle des fêtes se compose d'un volume principal orienté Nord-Sud, bordé de volumes annexes venant accueillir les espaces techniques. Les espaces non dédiés aux activités festives ou aux stationnements sont tous largement végétalisés pour calquer le paysage actuel.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- végétalisation des parkings
- traitement paysager des abords du projet avec des haies champêtres

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une <u>enveloppe</u> de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

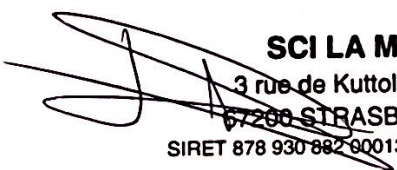
Objet
- Rapport relatif à la recherche de zone humides et la potentialité hamster commun - Notice architecturale du permis de construire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Strasbourg** le, **07/12/2020**

Signature


SCI LA MVS
3 rue de Kuttolsheim
67200 STRASBOURG
SIRET 878 930 882 00013 - APE 6820B